

• LES ACTUALITÉS •

Impartialité, neutralité et dignité

Les promesses de Louise Harel, première femme à présider l'Assemblée nationale

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Louise Harel a fait vœu d'impartialité, de neutralité et de dignité en devenant hier la toute première femme à accéder au poste de présidente de l'Assemblée nationale du Québec. Députée d'Hochelaga-Maisonneuve depuis 1981 et ministre des Affaires municipales jusqu'au 30 janvier dernier, Mme Harel a été élue lors d'un vote secret qui a vu la majorité des parlementaires présents l'appuyer au détriment du libéral Michel Bissonnet.

La nouvelle présidente a mis en pratique son nouveau credo en refusant de discuter de quelque sujet de nature partisane que ce soit. Prétextant son «devoir de réserve», elle a refusé de répondre aux questions des journalistes sur ses convictions souverainistes, voire sur les changements qui pourraient affecter nos institutions parlementaires dans les mois et années à venir.

Après 21 ans comme députée et ministre péquiste, elle s'est retirée de sa formation politique le temps de son mandat à la présidence. Elle se dit désormais la «gardienne des droits des parlementaires» et s'assurera de faire de l'Assemblée nationale un lieu de «fierté des Québécois».

Des priorités

Mme Harel a tout de même évoqué quelques dossiers qu'elle aimerait défendre comme présidente, notamment l'adoption permanente de la formule de vote secret à la présidence de l'Assemblée, qui met ce choix «à l'abri des consignes de parti». Elle a également mentionné la représentation éventuelle au parlement des Premières Nations, «toujours absentes», et des immigrants, «insuffisamment représentés».

Agée de 55 ans, Mme Harel succède à Jean-Pierre Charbonneau, qui assume maintenant de nouvelles responsabilités ministérielles, notamment en matière de relations intergouvernementales cana-

diennes. Mme Harel dit s'inscrire dans la foulée des réformes entreprises par M. Charbonneau sur le fonctionnement de l'Assemblée et sa représentation à l'étranger.

Elle soutient que le moment de son règne n'est pas malvenu en dépit des débats houleux qui risquent de se produire au sujet de l'intégrité du gouvernement sur sa conduite des «affaires» ayant trait à la firme de lobby Oxygène 9.

«J'essaierai de favoriser des débats vigoureux qui ne tournent pas à la foire d'empoigne», a-t-elle affirmé.

Hommage

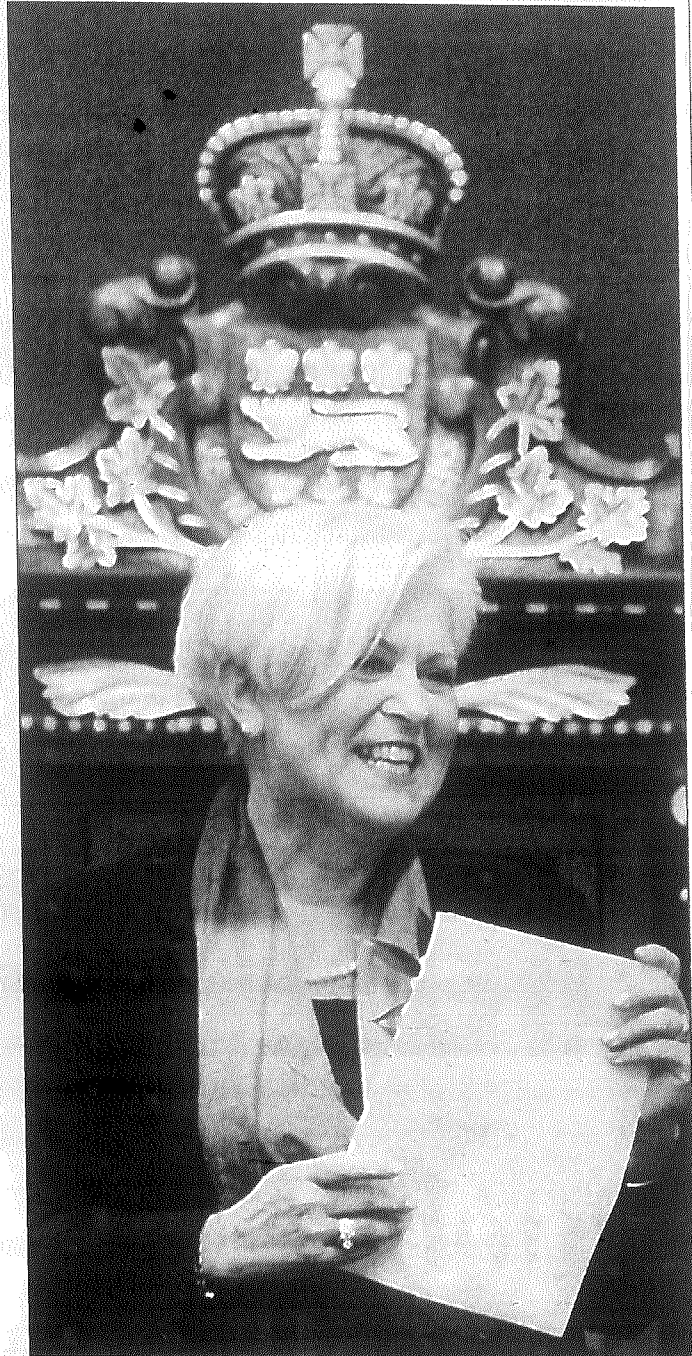
Les trois chefs des partis politiques lui ont rendu hommage hier. Le premier ministre Landry a souligné les trois passages à l'histoire de Mme Harel avant celui d'hier, soit d'abord comme députée combative d'une «circonscription qui en avait grandement besoin», même si elle était parfois «trop à gauche» pour les dirigeants de l'époque. Il a également mentionné son leadership dans le cas des réformes sur l'équité salariale et sur le redécoupage municipal du Québec.

Le chef de l'opposition officielle, Jean Charest, a souligné le caractère historique de l'élection d'une femme «à ce poste très important», d'autant plus que l'autorité de la présidente s'appuie sur un vote secret et libre.

Quant à lui, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a invité la nouvelle présidente à suivre les traces du président précédent en faisant en sorte «que l'image que la population s'en fait [de l'Assemblée nationale] puisse être redorée».

L'Assemblée nationale a également choisi son deuxième vice-président hier, le député de Marguerite-d'Youville, François Beaulne, qui succède au député de Saint-Maurice, Claude Pinard, salué hier par l'opposition libérale.

Le premier vice-président demeure le député péquiste de Chauveau, Raymond Brouillet, et le troisième vice-président, le député libéral de Jeanne-Mance, Michel Bissonnet.



Louise Harel, souriante, a pris possession de son fauteuil.

CLEMENT ALLARD PRESSE CANADIENNE